

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 JUIN 2021
Salle BEFFROI à Thionville

La séance est ouverte à 18h05.

Le Bureau Communautaire :

- ADOPTE le procès-verbal du Bureau Communautaire du 6 mai 2021
- ACCORDE sa garantie à hauteur de 25 % pour le remboursement par la Société ICF Nord Est, emprunteur, d'un Prêt d'un montant total de 2 020 050,00 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations destiné à financer l'acquisition de 48 logements, Rue de l'Europe à Yutz
- ATTRIBUE au titre de compensation de l'année 2020, un fonds de concours de 1 145 € à la commune de Lommerange, en vue de l'achat de licences
- Concernant la Commande Publique :
 - APPROUVE les modifications apportées à l'annexe 3 de la convention du Service Commun de la Commande Publique ainsi que la répartition des unités d'œuvre entre les entités de services communs selon la clé de répartition propre à chaque service
 - APPROUVE la constitution de groupements de commandes permanent pour :
 - la maintenance des dispositifs d'accès sélectifs
 - la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé
 - les travaux de plâtrerie et faux plafonds
 - le contrôle réglementaire amiante
 - les objets promotionnels
 - la fourniture de consommables informatiques (toner, cartouches,...)
 - la fourniture de matériels informatiques et de logiciel
 - APPROUVE les termes des conventions constitutives de chaque groupement de commandes
 - ACCEPTE que la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville soit coordonnateur des groupements
- ACCEPTE l'élargissement du dispositif de don de jours de repos aux agents parents d'un enfant décédé ou assumant la charge de celui-ci.

La séance est levée à 20h15.